



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN06620251009005

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.452-34 à 36, L.313-4 et L.311-2,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi

n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 43 et 44,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 5 déclarations annulées.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicités des vacances d'emploi».

Fait à PERPIGNAN le 9 octobre 2025



Monsieur ROBERT GARRABE
PRESIDENT DU CDG66

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20251009-AN6620251009005-AR
Date de télétransmission : 09/10/2025
Date de réception préfecture : 09/10/2025

Page 1/3

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture, ainsi que sur son site internet www.cdg66.fr.

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté	Service
V066250310001037001	Gardien brigadier Brigadier-chef principal	Policier municipal (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	MAIRIE DE BANYULS SUR MER 66650 Banyuls sur mer	01/05/ 2025	06620250313678	police municipale
V066250527000679001	Agent de maîtrise	Agent de maintenance port de plaisance	Annulation du recrutement	35h00	MAIRIE DE BANYULS SUR MER 66650 Banyuls sur mer	01/08/ 2025	06620250605008	port de plaisance
V066250724001268001	Adjoint administratif Adjoint adm. principal de 2ème classe Adjoint adm. principal de 1ère classe	Adjoint administratif - Urbanisme	Suppression du poste	35h00	MAIRIE DE CERET 66400 Ceret	01/09/ 2025	06620250731894	Urbanisme
V066250903000161001	Animateur principal de 2ème classe	Animateur enfance - jeunesse (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	MAIRIE DE MONTESCOT 66200 Montescot	01/01/ 2026	06620250912561	jeunesse
V066250923000787001	Ingénieur Ingénieur principal	25/98 Chef(fe) de bureau études et travaux en infrastructures routières	Erreur matérielle (doublon)	35h00	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES 66906 Perpignan cedex	27/10/ 2025	06620250925753	Direction des Infrastructures / Service Maîtrise d'&OEIlg;uvre

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20251009-AN6620251009005-AR
Date de télétransmission : 09/10/2025
Date de réception préfecture : 09/10/2025